



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COLLECTIF VIVRE ENSEMBLE DURABLEMENT DU 6 MARS 2020

PROCÈS VERBAL

L'association Vivre Ensemble Durablement a tenu son assemblée générale le vendredi 6 Mars 2020 à 20 h 30 à la maison du développement durable et des associations d'Ayen. Les membres de l'association se sont réunis sur convocation du Président. Les convocations ont été envoyées 15 jours avant la date de l'assemblée.

Étaient présents :

Gérard FORINI (PRESIDENT), Peter THORNE (trésorier), Bernard FAURIE, Janine FAVARD, Paul REYNAL, Hélène LACROIX, Marylène VALES, Koos SLOB, Ineke VINK.

Nombre de présents : 9

La réunion était présidée par GERARD FORINI, Président. Il a été assisté par Marylène VALES, secrétaire de séance et Peter THORNE, trésorier.

L'ordre du jour a été rappelé par la secrétaire de séance :

- Rapport moral
- Rapport financier (compte de résultat et prévisionnel)
- Rapport d'activités
- Plan d'actions
- Révision du montant de la cotisation
- Questions diverses

L'ensemble des éléments a été présenté sur un diaporama

RAPPORT MORAL :

Gérard FORINI a rappelé les nouveautés du collectif, le renouvellement de la labellisation Espace de vie Sociale pour 4 ans, et a présenté le rapport moral : Le collectif compte 30 adhérents en 2019, dont 20 personnes individuelles et 6 associations et 4 entreprises ;

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité (9 voix pour / 0 contre / 0 abstention)

RAPPORT FINANCIER :

Gérard FORINI a présenté le compte de résultat de l'année 2019 (janvier à décembre) et le budget prévisionnel 2020.

Le compte de résultat et le budget prévisionnel ont été approuvés par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

RAPPORT D'ACTIVITES :

Marylène VALES a présenté le rapport d'activités du collectif.

- ❖ 3 cafés débats ont été mis en place sur la saison 2019. Ils ont porté sur les hirondelles, les fourmis et le jardin naturel.
- ❖ L'éco labellisation : le collectif accompagne un gîte dans l'obtention de l'éco label européen depuis octobre 2018. Ses missions : état des lieux, mise en place de la méthodologie de l'AFNOR, visite du site...
- ❖ Le collectif gère le fonctionnement d'Ecosyst'M, le covoiturage de proximité adossé à une monnaie locale. Le système se déploie sur 7 communes voisines. Pour l'année 2019, 96 personnes inscrites contre 76 en 2018. Le projet pour l'année 2020 est de créer un film d'animation de quelques minutes pour redynamiser le dispositif.
- ❖ Écoles à énergie positive : l'objectif est d'accompagner et de sensibiliser les enfants à faire des économies d'énergie. Pour 2019, 6 écoles soit 12 classes se sont engagées.
- ❖ Espace de Vie Sociale : le collectif vient d'obtenir en janvier 2018 le renouvellement de sa labellisation pour une durée de 4 ans. Des actions ont été engagées comme par exemple la chasse au trésor à l'arboretum, la formation taille des arbres fruitiers au verger conservatoire, des ateliers couture en partenariat avec le Puy aux Muses, des ateliers chiens pour les enfants, des ateliers parent/enfant fabrication d'objets en bois, une fête des enfants et du jardins, des balades nature, des ateliers massage, une fête de la pomme et bien d'autres animations. Des actions sont à venir : des ateliers cirque, la mise en place d'un spectacle avec le festival de la Luzège, la création de jardins familiaux, la fête de la science et le développement de partenariats avec les associations locales. D'autres actions viendront s'inscrire au fil de l'eau.

Plan d'actions 2020-2021 : le collectif souhaite :

- créer de nouveaux partenariats et agrandir son rayon d'action à l'Yssandonnais
- Être plus visible et être présent sur des manifestations importantes
- poursuivre les actions engagées
- répondre à des appels à projets et développer des prestations de service
- Concrétiser le projet de Tiers lieu

- ❖ Zoom sur Le Tiers lieu : Le Tiers-Lieu est une démarche collective. Bien que généralement institué par un groupe d'individus restreint et identifiable, le Tiers-Lieu ne peut se déployer s'il n'est pas porté par un collectif élargi qui participe, met de l'énergie et le fait vivre au quotidien.

Où en sommes-nous à Ayen ?

- Envoi d'un questionnaire en décembre 2018 sur les attentes / les besoins vis-à-vis du projet
- Réunion publique en décembre 2019
- Objectifs : - retisser du lien social
 - Participer à la vie du village
 - soutenir les projets locaux
 - soutenir et accompagner la vie associative
 - être un territoire d'expérimentation en matière de développement durable
 - organiser un développement progressif des offres et des services
- Un accompagnement (individuel et collectif) : la Coopérative des Tiers Lieu soutenue par la Région Nouvelle Aquitaine

Le rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité (9 voix pour / 0 contre / 0 abstention)

MONTANT DE LA COTISATION :

Le prix des cotisations pour les personnes individuelles et morales reste inchangé : 10 € pour les personnes individuelles et 15 € pour les personnes morales.

Ces montants ont été votés à la majorité

Pas de vote concernant la réélection du bureau car le président et le trésorier sont nommés pour 3 ans (2019-2022) (cf les statuts).

La réunion s'est terminée à 22h 00 autour du verre de l'amitié.

Fait à Ayen, le 11/03/2020

Gérard FORINI,
Président du collectif

Peter THORNE
Trésorier